



COMPAGNIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS

Sotteville-lès-Rouen, le: 12 novembre 2018

Mesdames, Messieurs les Archers,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre concours en salle (2 x 18 m) qui se déroulera **les 19 et 20 janvier 2019** au **Gymnase Jean Rostand, Complexe Jacques Anquetil, 125 rue Léon SALVA, 76300 Sotteville-lès-Rouen** (plan d'accès joint).

Ce concours est sélectif pour les Championnats de France, du Comité Régional de Normandie, du Comité Départemental de Seine Maritime ainsi que pour le challenge du Département.

HORAIRES:

	Ouverture du Greffe	Entraînement sur cibles	Inspection du matériel	Début des Tirs
Samedi Après-Midi	14 h	14h10	14 h 45	15 h
Dimanche Matin	8 h 00	8h10	8 h 45	9 h 00
Dimanche Après-Midi	13 h 00	13h10	13 h 45	14 h 00

(Remise des récompenses le dimanche vers 17 h 30)

BLASONS:

Selon réglementation en vigueur à la FFTA.

Les arcs classiques à partir de la catégorie cadets et les arcs nus scratch ont le choix de leurs blasons sous réserve des places disponibles. Précision à noter sur le formulaire d'inscription, sinon blasons de 40 cm par défaut.

RÉCOMPENSES:

Individuelles: aux 3 premiers de chaque catégories.

TROPHÉE: à la meilleure équipe de club **inscrite au greffe** avant le début des tirs composée de: 4 tireurs dont au moins une femme ou un jeune et un arc à poulie maximum. Ce trophée est à remporter trois fois pour être acquis définitivement.

DROITS D'INSCRIPTIONS: Adultes: 7€. Jeunes (moins de 21 ans): 5€.

INSCRIPTIONS: PAR COURRIER UNIQUEMENT à adresser à

Monsieur BELLANGER Jean-Paul, 23 rue WEBER – 76800 Saint Étienne du Rouvray.

TEL: 06.30.32.60.09 (**impératif, jusqu'à 20 H maximum**) E-mail: jeanpaulbellanger@yahoo.fr

Ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de la "Compagnie des Archers Sottevillais".

Attention, toute demande d'inscription sans paiement ne sera pas prise en compte, et toute annulation ne sera plus remboursée après le 11 janvier 2019.

INFORMATIONS: Licence selon Règlement FFTA exigée au greffe.

- Tenue blanche ou de club souhaitée.
- **Chaussures de sport obligatoires.**
- Restauration sur place.

Le Président et son équipe.
Bruno JOLY

Cette manifestation est organisée avec le soutien de la Mairie de Sotteville-lès-Rouen.

Compagnie des Archers Sottevillais - 465 rue de paris, 76300 Sotteville-lès-Rouen - www.archers-sottevillais.fr

DECLARE A LA PREFECTURE SOUS LE N°: W763001700 - J.O. DU 26/07/1989

AGREMENT JEUNESSE ET SPORT N°: 76S9154 - AFFILIATION FFTA N°: 0976087 - FFH N°: 170762597:





COMPAGNIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS

INSCRIPTIONS AU CONCOURS TIR EN SALLE 2 X 18 MÈTRES
DES 19 ET 20 JANVIER 2019

WWW.archers-sottevillais.fr

Club:

Nom du correspondant:

N° de téléphone: 02 - - - / 06 - - - Mail:@.....

Nom	Prénom	N° licence	Catégorie	Type d'arc	Samedi Après-Midi	Dimanche Matin	Dimanche Après-Midi	Choix de blason

Nombre d'archers adultes x 7€ =€

Nombre d'archers jeunes x 5€ =€

TOTAL A RÉGLER =€

Inscriptions à envoyer **OBLIGATOIREMENT** à:
Monsieur BELLANGER Jean-Paul, 23 rue WEBER – 76800 SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY
Tel: 06.30.32.60.09 – Mail: jeanpaulbellanger@yahoo.fr

Règlement accompagnant les inscriptions à l'ordre de: **COMPAGNIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS**

